

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>FREE MOBILE</b>	Arrdt	10 <sup>ème</sup>
Nom de site	12_DENAIN_75010	Numéro	75110_060_06
Adresse du site	12, boulevard Denain	Hauteur	R+6 (24,50m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	<b>30/05/2023</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>30/05/2023</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>30/06/2023</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble sis 12 boulevard Denain, géré par un bailleur privé et émettant sur les bandes de fréquences 700/900/1800/2100/2600/3500 MHz pour contribuer à la couverture en Internet haut et très haut débit de Paris 75010		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes pour la 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600MHz en faisceaux fixes) et de 3 antennes pour la 5G (fréquence 3500MHz en faisceaux orientables), orientées vers les azimuts 50°, 230° et 320°		
Distance des ouvrants	Fenêtres de toit entre 3m et 8m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 50° < 4V/m ; 230° < 4V/m ; 320° < 4V/m 5G : 50° < 3V/m ; 230° < 3V/m ; 320° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	25,43m pour tous les faisceaux fixes et <b>26,03m pour les faisceaux orientables</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée : 6 antennes panneaux seront installées et de couleur gris clair. Elles seront fixées contre les cheminées du bâtiment en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue
Zone technique	Composée de modules techniques, elle sera placée en toiture, à proximité des antennes et invisible depuis la voie publique

#### Date :

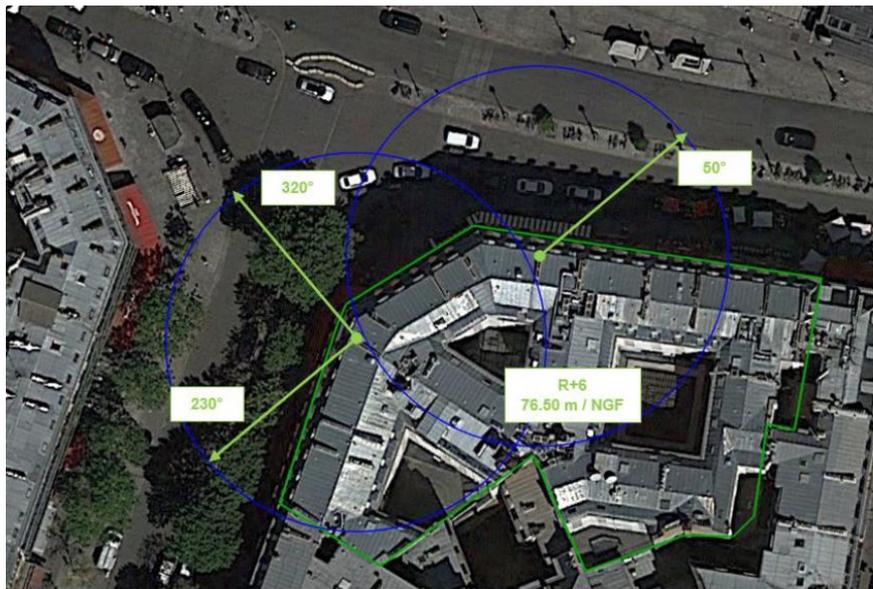
#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 50°	Azimut 230°	Azimut 320°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	22.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 50°	Azimut 230°	Azimut 320°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



**Vue des Azimuts**

**Azimut 50°**



**Azimut 230°**



**Azimut 320°**

